



Site : nap49.canalblog.com

LA GAZETTE NATURAMAPORTE

Novembre 2014 n°28

Livraisons à prévoir :

Vendredi 7 :

Légumes frais
Fromages de chèvre
Produits Laitiers
Bœuf/Veau - Farines

Vendredi 14 :

Légumes frais
Fromages de chèvre
Produits Laitiers
Œufs
Pommes
Légumes secs
Poulets

Vendredi 21 :

Légumes frais
Fromages de chèvre
Produits laitiers
Œufs
Poissons
Fruits corses et fruits secs
(selon maturité)

Samedi 22 :

Cochonnailles

Vendredi 28 :

Légumes frais
Fromages de chèvre
Produits laitiers
Œufs / Galettes
Pintades + RAB
Fruits corses et fruits secs
(selon maturité)

Merci pour vos adhésions !

Septembre, c'est le renouvellement des adhésions.

Cela permet de reprendre contact avec chacun d'entre vous, de faire le point sur ceux qui poursuivent l'aventure d'une consommation différente, d'accueillir de nouveaux venus et toujours de renseigner ceux que cela intéresse.

Nous sommes donc une petite centaine à adhérer à Naturamaporte. C'est pas mal même si nous avons déjà été plus nombreux (jusqu'à 120).

Petit à petit des liens se créent, on se dit bonjour et on fait connaissance, on prend des nouvelles. On partage, on se rend service.

C'est ça aussi, la richesse d'une amap !

Merci pour ces moments que l'on peut partager.

Le bureau

À noter dès maintenant dans vos agendas :

ASSEMBLEE GENERALE

le vendredi 23 janvier

À la salle des fêtes de Ste Gemme sur Loire, livraisons là-bas

La porte ouverte de Sylvie, c'était samedi 11 octobre.

Il faisait beau, c'était la veille des Gemmoiseries où certains d'entre vous s'étaient engagés, ce n'est pas tout près.

Pour préparer de quoi vous accueillir (cakes avec son fromage), Sylvie n'avait pas tenu son stand habituel au marché du samedi matin...

...Et, à part sa tutrice et une amapienne, personne n'est venu....

Chacun avait sûrement une bonne raison, mais c'est dommage.

***Il est nécessaire* remplacer ou aider des tuteurs.**

En effet, certains accompagnent les producteurs depuis le début de Naturamaporte –juin 2008, soit plus de 6 ans– et ont envie de passer la main.

Cela peut se faire en binôme dans un premier temps.

Voir la gazette n°26, de juin dernier, pour les explications sur le rôle du tuteur.

A ce jour, la reprise en main d'un tutorat est moins lourd : les contrats / tableaux de suivi sont déjà établis. L'expérience se partage.

Il est donc nécessaire de remplacer Bruno et Véronique Gentet auprès de Michel Socheleau pour les lapins/huiles ; d'accompagner puis de remplacer Gisèle Gendry auprès du GAEC des 3 Poiriers pour les produits laitiers.

Par ailleurs, Claude Lebrec –déjà trésorier– est aussi tuteur pour les poissons mais il souhaite être secondé ; notamment pour une présence lors des livraisons.

Merci à eux tous pour leur aide afin que ça roule !

Bienvenue aux bonnes volontés !

Merci à ceux qui se sont relayés pour tenir le stand Naturamaporte lors des Gemmoiseries.

C'est un moment d'échanges intéressants. Certains badaud connaissent déjà un peu mais sont curieux de plus de détails, d'autres découvrent, admiratifs de ce système de soutien et de respect mutuel.

TAFTA, c'est quoi ?

En quelques mots, TAFTA est un projet d'accord commercial entre les Etats-Unis et l'Union européenne (**TAFTA** étant l'acronyme de Trans-Atlantic Free Trade Agreement).

Ce projet vise à créer un grand marché transatlantique, qui représenterait la plus grande zone de libre-échange jamais créée. Un événement majeur donc, dans l'histoire du commerce mondial.

Ce projet de traité se négocie dans la plus grande discrétion, les commissaires européens rencontrant leurs

Homologues américains dans l'opacité la plus totale...

Ce traité est prévu pour ce début 2015 !

Il présente de nombreux dangers et son application équivaldrait à un changement radical dans nos modes de vie. Le but de ce traité transatlantique, c'est donc de créer un immense espace de libre échange, réunissant les Etats-Unis et l'Union Européenne au sein d'un même marché. Condition nécessaire

pour que ce marché devienne réalité, les dernières barrières douanières existantes seraient tout simplement supprimées. Les conséquences de cette dérégulation totale seraient immenses, et toucheraient à absolument tous les aspects de notre vie quotidienne : services publics, normes environnementales, exception culturelle, services de défense des consommateurs (Ogm, poulet au chlore..), décisions énergétiques (refus du gaz de schistes par ex)...

En effet, la mise en place d'un espace de libre échange signifie la libre concurrence entre les acteurs du marché. Pas de préférence nationale ou locale, donc...

Pire encore : un arbitrage privé devrait voir le jour afin de veiller à une certaine « concurrence loyale »

entre les parties (ex : Monsanto et un pays refusant les OGM) !

Les envies, droits et besoins, des grandes entreprises et notamment celles des multinationales, auront une valeur en droit qui les placera au-dessus des états et de leurs lois et règlements les plus divers. Autant dire qu'elles gouverneront désormais....

Nous nous devons donc de suivre ce dossier de très très près !!!!

C'est pourquoi nous y reviendrons régulièrement.
A bientôt,



***Une vidéo qui explique TAFTA en 4minutes !
C'est très clair... à visionner absolument.***

https://www.youtube.com/watch?v=-AXPpS5n_gE